ÉLÉMENTS POUR UNE DESCRIPTION DYNAMIQUE DU SYSTÈME VOCALIQUE DE L'ARABE

ALBERT ABI AAD

Università di Cagliari

Abstract: Gli studi relativi alla fonetica dell'arabo, sia classico sia moderno standard, individuano tre vocali che occupano le tre estremità del triangolo ideato dalla fonetica articolatoria. Oltre al fatto di essere troppo schematica, tale descrizione non sempre permette di mettere in risalto il carattere dinamico della fonazione dell'arabo ne le sue variazioni regionali e dialettali. Inoltre, l'arabo usa una scrittura alfabetica che pone problemi d'interferenze con il sistema sillabico delle lingue occidentali, interferenze che generano errori di scrittura difficili da controllare. Attraverso una rassegna di testi della tradizione grammaticale dell'arabo ci si propone di individuare gli elementi utili alla costruzione di una prospettiva diversa per lo studio della fonetica dell'arabo, e più specificamente del sistema vocalico i cui tre componenti brevi sono chiamati "movimenti", ("ḥarakāt", plurale di "ḥaraka"). Di che movimenti si tratta? Quali sono i luoghi e i limiti di tali movimenti? Perchè i grammatici arabi hanno localizzato le vocali brevi su un asse verticale : in alto la /a/, in mezzo la /u/ e in basso la /i/? E tale disposizione intrattiene dei legami con i codici non verbali (CNV) e con la concezione dello spazio? Le risposte a questi quesiti ci consentiranno di delineare un sistema di confronto tra le lingue europee e l'arabo, confronto utile per l'insegnamento dell'arabo come lingua straniera e delle lingue europee ad arabofoni.

Remarques préliminaires

La phonétique articulatoire localise les voyelles sur un trapèze qui relie les points extrêmes de la cavité buccale et attribue à chaque phonème une surface plus ou moins étendue qui dépend strictement de la pertinence phonologique, donc du nombre d'unités vocaliques que le système linguistique standard comporte. Ainsi, l'arabe classique, où l'on distingue traditionnellement trois unités, voit la surface de chacune de ses voyelles amplement étendue, au point de rendre difficile, sinon impossible, une fiabilité de la description du phonème et de son appartenance à l'une ou à l'autre des zones d'articulation. Dans les études des arabisants, le trapèze vocalique est réduit à un triangle avec les voyelles cardinales /u/, /i/ et /a/. Le /a/ se retrouve ainsi situé au centre sur l'axe postérieur/antérieur, et dans la position la plus ouverte sur l'axe vertical de l'aperture. Nous savons pourtant que le /a/ de l'arabe peut subir deux "translations", une vers l'avant qui le rapproche d'un /e/ et le rend antérieur d'une part, d'autre part une vélarisation qui le rend plutôt postérieur. Ces deux variations dans le point d'articulation sont décrites dès les premières études des grammairiens arabes. La première, appelée imāla en référence à la formule employée par Sîbawayhi (m. 180/796)¹, dans la description de la lettre /a:/: " ... al-alif al-latî tumāl imālat-an šadîda", soit "... le alif qui est fortement incliné" (*Kitāb* IV: 432). Les arabisants appellent ce phénomène "infléchissement"

_

¹ Les dates citées après le nom des personnages de la tradition arabes reportent, après la lettre m., la date du décès selon le calendrier de l'Hégire, suivie de la date correspondante selon le calendrier chrétien.

(H. Fleisch 1961: 215-216) ou "deflection" (O'leary 1969: 95-99). Ce dernier adapte le terme arabe à l'anglais et le transcrit "Imale". Cette imāla qui signifie littéralement "inclinaison" porte le point d'articulation du /a/ en avant jusqu'à se confondre parfois avec le /i/². La deuxième variation porte le /a/ à l'autre extrémité, au point que ce /a/ vélarisé peut se confondre avec le /o/ ouvert voisin du /u/. Ce /a/ est appelé "alif al-tafhîm", "alif d'emphase", et décrit également par S'bawayhi (Kitāb, IV: 432) comme étant un moyen de donner à certaines consonnes un "volume", fahm ayant le sens de "gros", et tafhîm le sens de "respect", de "noblesse", de "grandeur" (Cf. Lisān³, XII: 449-450). Les arabisants aussi relèvent ce phénomène, par ex. Fleisch (1961 : 216) écrit : "Cette expression a été la manière arabe de désigner l'autre mouvement de la langue : en arrière vers le palais mou, dans l'articulation de la voyelle a. Ceci a fait passer le timbre de a à o". Il découle logiquement de ces observations que le /a/ n'est pas seulement une voyelle ouverte puisqu'il peut être fermé, presque comme un /i/, ou arrondi comme un /o/. D'autre part il n'est pas une voyelle centrale, mais, selon les occurrences, postérieure à la limite du /o/ ou antérieure à la limite du /i/. La phonologie moderne considère les deux /a/ décrits dans la grammaire classique comme des allophones d'un /a/ central, malgré la remarque très pertinente de J. Cantineau (1960: 132-136) qui décrit le /a/ standard de l'arabe, en l'absence d'emphase, comme légèrement incliné vers l'avant. La majorité des études s'en tient, dans la description de l'arabe, au terne des phonèmes cardinaux /a/, /u/, /i/ en se basant sur le critère de pertinence, ce qui n'est pas discutable en soi. Toutefois, il peut apparaître douteux que la phonologie moderne ait choisi de distinguer des consonnes "emphatiques", plutôt que de distinguer deux /a/, l'un antérieur et l'autre postérieur, ce dernier produisant un effet d'emphase. Les consonnes "emphatiques", au nombre de quatre, (t, d, s et z), possèdent en effet des correspondants non emphatiques en arabe standard moderne. Ainsi l'emphase n'est plus un trait phonétique qui peut "colorer" une consonne, mais un trait pertinent distinguant quatre unités consonantiques bien définies, au détriment de la réalité de la langue arabe qui, depuis toujours, présente un /l/ emphatique dans Allāh, et de la réalité des variantes arabes, dialectales ou non, qui présentent des emphases aux contours plus flous ou liés à certaines consonnes comme, par exemple, le /r/ réalisé au Liban avec un /a/ arrière et en Egypte avec un /a/ plutôt antérieur: respectivement [nahr] / [næhr]. J. Cantineau (1960: 133) avait donc vu juste quand il a classé les deux consonnes /l/ et /r/ comme *mufahhama* "emphatiques" par position. En effet nous devons prendre en compte que le timbre du /a/ peut faire varier le "volume" d'une consonne, mais également et réciproquement que l'articulation d'une consonne peut changer le timbre de la voyelle /a/. Ces

_

² Les exemples relatifs à ce phénomène sont attestés pour ce qui est de l'arabe classique et attribués aux parlers de certaines régions ou tribus. Actuellement on relève le même phénomène dans certains parlers, par exemple dans le Moyen Orient où le nom propre $F\bar{a}tima$ est prononcé avec un a final très proche du i, ex. Damas: $F\bar{a}tme$, Mont Liban: $F\bar{a}tmi$.

³ Il s'agit de *Lisān Al-'Arab*, dictionnaire monolingue classique, référence privilégiée pour l'étude de la langue arabe, œuvre de Ğamāl Al-Dîn Ibn Manẓūr (m. 711/1311).

⁴ L'emphase que la phonologie attribue aux consonnes peut s'étendre à tout le mot à cause de l'articulation caractéristique de l'arrière de la langue qui se manifeste à la présence des quatre consonnes suscitées, officiellement reconnues comme emphatiques, mais également du /r/ et du /l/ qui ne comptent pas de correspondants non emphatiques. Dans les études classiques des arabes, les "lettres" qui entraînent l'emphase sont au nombre de sept, réduits à quatre par l'approche moderne, à cause du parti pris de maintenir les voyelles au nombre de trois. Il aurait suffi de déclarer la pertinence d'un /a/ vélarisé ou postérieur pour résoudre les nombreux problèmes de transcription de l'emphase dans les études de l'arabe surtout dialectal. F. Abu-Haidar (1979), dans son étude de l'arabe parlé d'une ville de la montagne libanaise, se trouve contrainte à signaler l'emphase à travers le soulignement de tout le mot.

contraintes combinatoires sont connues et appliquées dans toutes les descriptions sérieuses. Elles devraient être rappelées de manière vigoureuse pour la description de l'arabe au lieu de s'en tenir à créer une classe de consonnes emphatiques et de s'y limiter. A cet effet, la prise en compte des descriptions classiques pourrait déjà fournir une première nuance à apporter à la théorie de l'emphase. En effet Sîbawayhi (Kitāb IV: 436), rappelons-le, ne parle pas de consonnes emphatiques mais d'un alif d'emphase. Il décrit les consonnes, aujourd'hui appelées emphatiques, comme étant des lettres mutbaga "emprisonnées, enfermées, mises sous couvercle" entre le dos de la langue et le haut du palais, articulation qualifiée de 'iţbāq (littéralement : prise en tenaille), notion par ailleurs reprise par les études contemporaines des arabisants mais également de linguistes arabes comme Hassān (1994: 62-63) et Albrisem (2005: 71-85). Ces consonnes sont au nombre de quatre : s, d, t et z^5 et présentent la caractéristique, selon Sibawayhi, d'avoir "... deux points d'articulation (nawdi'ān) sur la langue, ce qui peut être constaté par le caractère emprisonné du son". Or Sibawayhi distingue entre $maw\dot{q}i'$ "point d'articulation" et $ma\underline{h}ra\breve{g}$ "point de sortie", il distingue donc implicitement entre l'articulation, le son qu'elle produit et le point de sortie de ce son, autrement dit le point de résonance. Cette distinction autoriserait la localisation du /a/ accompagnant ces consonnes en haut et à l'arrière de la cavité buccale. A cette position du /a/, s'oppose la position du /i/, en bas, la réalisation du /i/ étant appelée par certains grammairiens <u>hafd</u>, "abaissement", comme nous le verrons plus loin.

Considérées aujourd'hui comme les correspondantes de s, d, t et z, et décomptées comme consonnes à plein titre, ces emphatiques étaient considérées par S**b**awayhi (Id., Ibid) comme le résultat de l' $itb\bar{a}q$ "... sans lequel le t deviendrait d, le t deviendrait t

Système actuel

Système classique de Sîbawayhi

normale	emphatique	normale	muṭbaqa
t	ţ	d	ţ
S	ş	S	Ş
Z	Ç	₫	Ż
d	d		d

Dans ce tableau on constate, dans le système actuel de description, une correspondance absolue entre les consonnes normales et emphatiques aussi bien pour les points d'articulation que pour le trait de sonorité. Dans le système décrit par Sbawayhi, le couple d - t montre une correspondance entre une sonore non emphatique, d, et une sourde emphatique, t. L'emphase

⁵ La prononciation du *z* semble aujourd'hui altérée. J. Cantineau (1960: 46) s'élève contre la transcription de ce phonème par *z*: "Cette transcription repose sur une prononciation vicieuse, probablement d'origine turque." Ce phonème, dans certaines régions arabes, notamment en Tunisie, se confond avec le *d* prononcé ici comme une fricative, et comme occlusive au Moyen-Orient. Quant à la sonorité de ce phonème, nous renvoyons à l'exposition diachronique et à la description faites par Fleisch (1961: 219-238). Pour notre part, nous voulons nous limiter à l'examen du rôle du /a:/ d'emphase dans une perspective dynamique.

n'est donc pas un trait qui s'ajoute aux traits d'une consonne existante et lui fait naître une correspondante emphatique. Alors y a-t-il un rapport entre le timbre du /a/ et la sonorité qui pousse Sbawayhi à classer le t comme sonore? La réponse n'est pas évidente. Quant au cas du t, il est plus facile à expliquer. Il serait produit par le glissement du point d'articulation du t classique vers celui du t, le point d'articulation de cette fricative t ayant été initialement entre "les bords de la langue et les premières molaires", selon la description de Sbawayhi lui-même (t), IV: 433), une articulation latérale difficile à réaliser et qui a certainement subi une altération dans le temps nous faisant arriver à un couple d'occlusives t0 t1 t2 t3 t4 qui, d'ailleurs, n'est pas attesté dans tout le monde arabe, le tunisien par exemple continuant à prononcer un t3 t4 fricatif qui se confond avec le t5.

Ce tableau nous conduit, en outre, à reconnaître la pertinence d'un /a/ vélaire ou même uvulaire, qui serait le résultat de cette double articulation sur la langue dont parle S¹bawayhi: une articulation pour la production de la consonne, une autre, simultanée, pour le changement de timbre du /a/ qui s'arrondit en un /o/ dont nous ne connaissons pas le timbre réel mais qui est attesté par le fait que certains mots étaient écrits indifféremment avec un /a:/ ou un /w/ ou avec un alif suscrit (Fleisch 1961: 216; O'Leary 1969: 94; Cantineau 1960: 132-136). Ce /a/ est également décrit comme une arrondie par T. Ḥassān (1994: 53), comme "... alif dans la prononciation duquel les lèvres s'arrondissent légèrement avec une aperture de la bouche comme résultat du mouvement de la mâchoire inférieure, l'extrémité postérieure de la langue s'élève légèrement, la bouche devient ainsi dans son ensemble une cavité (litt: chambre) de résonance propre à produire la quantité vocalique que nous appelons al-tafħîm...".

Une dernière remarque s'impose relativement à ces voyelles décrites par la grammaire classique. Il s'agit presque toujours de voyelles longues, c'est-à-dire les voyelles qui figuraient dans le corps du texte et qui étaient pour cela qualifiées de "lettres", <code>hurūf</code>, à part entière. L'analyse classique n'est donc pas assez précise car les voyelles étant également sujettes à une opposition de "quantité" relative à la longueur, pouvaient présenter des variations de timbre et de hauteur entre les brèves et les longues, un aspect que nous ne développerons pas ici.

Sans nous attarder sur ces questions, traitées dans une littérature ample et claire, aussi bien par les grammairiens arabes classiques, notamment Sîbawayhi et Ibn Ğinnî (m. 393/1002), que par les arabisants (Cantineau 1960; Fleisch 1961: 51-261), nous tenons à relever les termes et les concepts liés au mouvement. En effet, ce qui retient notre attention dans cette étude est le fait que les descriptions scientifiques empruntent des termes relatifs à l'espace pour parler de deux *alif*, l'un "infléchi", pour nous "incliné", antérieur, plus proche du /i/; l'autre plutôt "dressé", arrière, vélaire, arrondi et proche du /o/.

Cette localisation dans l'espace entre "haut" et "bas" est corroborée par la terminologie employée pour décrire une classe de consonnes aussi bien par Sibawayhi que par Ibn Ğinnî (Sirr I: 61-62). Il s'agit de la classe des musta'liya, "lettres haut placées" ou "plus hautes que les autres". Il s'agit des consonnes s, d, t, z, g, q et h, liste dans laquelle nous retrouvons les fameuses "emphatiques" des arabisants. Ces consonnes empêchent la imāla car ce sont des "hurūf musta'liya ilā l-ḥanak al-'a'lā", "lettres qui tendent vers le haut du palais". Nous trouvons cette même liste dans les études des arabisants (Cantineau 1960: 133; Fleisch 1961: 216). Albrisem (2005: 74-88) étudie cette catégorie dans le chapitre de l'emphase, à travers les points de vue des grammairiens arabes successifs et à la lumière des théories modernes. Il constate une "uvularisation" du /a/, ce qui rejoint les descriptions classiques qui parlent d'une "ascension" de la voix vers le haut de la cavité buccale.

En conclusion, nous constatons l'existence d'une famille de consonnes *muṭbaqa*, "emprisonnées", "enfermées", qui s'oppose aux autres consonnes appelées *munfatiḥa*, "ouvertes", *emprisonnement* et *ouverture* étant liés à la hauteur du dos de la langue et du point de sortie, *maḥraĕ*, de la voyelle dans la cavité buccale. Les consonnes ouvertes sont liées au /a/ antérieur dit "incliné" ou bien au /a/ standard antérieur, les "enfermées" au /a/ postérieur dit "d'emphase". Parallèlement, les grammairiens traditionnels établissent une deuxième dichotomie entre les consonnes élevées et celles abaissées à travers l'opposition *musta'liya / munḥafiḍa*, dans une répartition spatiale parfaitement symétrique et de nouveau liée à la qualité du /a/. Cette même répartition sera appliquée aux voyelles comme nous verrons par la suite.

L'espace, ici la cavité buccale, était donc emprunté comme support permettant d'établir des oppositions sur lesquelles baser la pertinence des unités de la deuxième articulation par des grammairiens qui ont réalisé une description phonétique articulatoire d'une précision étonnante pour l'époque. Dans cette description, l'espace est utilisé selon au moins trois axes que nous pouvons représenter, pour le moment, comme suit :

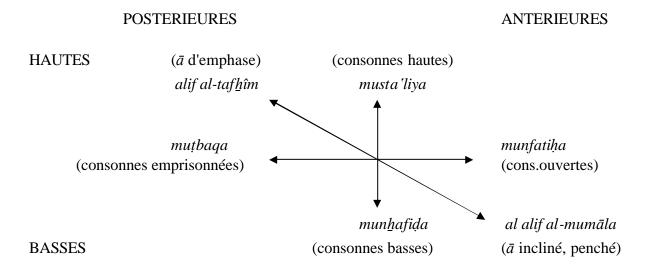


Figure 1: Répartition spatiale des consonnes et de la voyelle /a/ selon les grammairiens classiques.

Le lecteur aura compris que, de manière générale, nos remarques sont faites pour introduire un doute, non sur la validité de l'actuelle approche articulatoire, mais sur son opérationnalité en matière d'analyse de la dynamique d'une production linguistique, celle de l'arabe. Si les grammairiens classiques de l'arabe, qui n'ignoraient pas la description articulatoire des consonnes, ont introduit des termes tels que *imāla*, "inclinaison" ou "infléchissement"; des qualificatifs tels que *musta'liya / munhafiḍa*, "haussées" / "abaissées"; et, comme nous le verrons plus loin, des opérations de déplacement spatial tels que *raf'*, "soulèvement", *hafḍ*, "abaissement"; et ont appelé les voyelles brèves *harakāt*, pl. de *haraka*, "mouvements"; l'absence de voyelle *sukūn*, "calme"; se référant ainsi à une localisation spatiale mais également à une notion de mouvement et de déplacement, c'est que ces concepts correspondaient à un système de description de la phonation, à une cinétique de la parole, aujourd'hui perdus mais qui étaient considérés à l'époque comme pertinents. Nous voulons

reporter ces concepts à la lumière, à travers l'examen de textes anciens et de descriptions et commentaires présents dans les analyses grammaticales traditionnelles. Cet examen, s'il ne porte pas à l'établissement d'une nouvelle méthodologie, portera à la confrontation de deux approches, confrontation qui ne peut être, comme nous le souhaitons, que fructueuse.

La transcription des voyelles, leur place et leur rôle

Dans la tradition arabe et au tout début de la transcription écrite des textes, on ne prenait pas du tout en considération les voyelles brèves qui ne seront intégrées à l'écriture que dans une période relativement tardive, vers l'an 50 de l'Hégire / 670 de l'ère chrétienne. En effet, l'écriture arabe était et demeure de type alphabétique et non syllabique, c'est-à-dire qu'au lieu de procéder à l'écriture par groupes de syllabes correspondant à la prononciation réelle, on procède à l'analyse de la séquence phonique en recherchant les consonnes ou semi-consonnes constituant la "racine" pour y ajouter ensuite les voyelles sous forme de signes placés audessus ou au-dessous des graphèmes qui représentent uniquement les "lettres" radicales⁶. Les premiers textes, notamment les transcriptions de la vulgate coranique, ne comportaient aucun de ces signes vocaliques et avaient emprunté un alphabet d'origine araméenne, ayant suivi, selon certaines thèses, un itinéraire nabatéen, selon d'autres, un itinéraire syriaque, cette dernière thèse étant moins répandue (Cf. figure 4, p. 12). Le fait est que cet alphabet était déficient puisqu'il comptait moins de graphèmes que de phonèmes à transcrire. Cette carence de fait sera corrigée plus tard par l'adjonction de points suscrits ou souscrits qui ont fixé définitivement l'alphabet arabe et changé le premier système de notation des voyelles brèves. Revenant aux premières transcriptions, disons que, outre à être déficientes du point de vue du nombre des graphèmes, elles présentaient une carence du point de vue de la transcription des voyelles brèves. Le texte coranique ainsi transcrit était d'une grande ambiguïté et ne pouvait servir que d'une sorte d'aide mémoire pour les lecteurs qui, selon la tradition, connaissaient le texte par cœur, et parmi ces lecteurs, qurrā', certains, proches ou ex-compagnons du messager Muhammad, ou plus savants que la moyenne des croyants puisque plus instruits en exégèse, avaient une lecture, qirā'a, reconnue, bien que présentant des variantes par rapport à d'autres. Pour le commun des musulmans et surtout pour les nouveaux convertis d'origine non arabe⁷, le texte tel qu'il était transcrit était en quelque sorte inutile. Cette inutilité dérivait de la scriptio defectiva due à la carence consonantique, mais aussi, et probablement surtout, à l'absence totale de vocalisation. En effet, l'arabe classique étant une langue à déclinaisons, une grande partie des marques casuelles est de nature vocalique et suffixée. L'absence de ces marques pouvait créer des ambiguïtés d'ordre syntaxique et des lectures erronées, aux effets parfois très graves vu que le texte coranique est une source essentielle de la loi, aussi bien spirituelle que temporelle.

C'est d'ailleurs le problème des voyelles brèves qui fut résolu en premier. Nous le présenterons à travers un témoignage rapporté par un grammairien, Al-Sîrāfî (m. 365/979), par ailleurs rédacteur d'une chronique des grammairiens de Bassora.

_

⁶ Parmi ces graphèmes figurent également les voyelles longues et les semi-consonnes qui possèdent des graphèmes propres. Ce réflexe d'analyse en consonnes et voyelles au détriment de l'écriture syllabique encore attesté aujourd'hui pose des problèmes à l'enseignant de l'italien ou du français langue étrangère à des élèves arabophones qui ont eu une scolarisation antérieure en arabe. En effet, nous relevons chez ces apprenants une tendance à ignorer les voyelles et à transcrire une suite de consonnes suivant les règles de l'écriture en arabe. Ce problème a été signalé dans notre étude sur les interférences italien-arabe (Abi Aad, 2006 : 338-339).

⁷ Appelés 'ağam ou 'a 'āğim, terme d'abord réservé aux persans puis devenu générique pour tous les non arabes. C'est à leur intention que furent établis les dictionnaires de la langue arabe appelés mu 'ğam, pl. ma 'āğim.

La première vocalisation du texte coranique

Les voyelles brèves ont été ajoutées à la première version écrite du Coran, par un grammairien parmi les premiers reconnus et cités. Il s'agit de Abū Al-Aswad Al-Du'alî (m. 688)⁸. Elles ont été ajoutées sous forme de gros points placés au-dessus, au-dessous ou en face (littéralement : entre les mains) de la lettre, points tracés avec une encre d'une couleur différente de la couleur employée pour le corps du texte.

Ce fait est rapporté par Abū Sa'îd Al-Ḥasan Al-Sîrāfî (m. 368/979) dans ses *Chroniques des grammairiens de Bassora*⁹, intitulées *Ahbār al-nahwiyyîn al-basriyyîn* (désormais *Ahbār*) :

"... Abū 'Ubayda Ma'mar b. Al-Mutannā raconta : Abū Al-Aswad a étudié l'arabe auprès de 'Alî b. Abî Ṭālib, la bénédiction de Dieu soit sur lui. Il ne dévoilait donc à personne rien de ce qu'il avait acquis auprès de 'Alî b. Abî Ṭālib, la bénédiction de Dieu soit sur lui, jusqu'à ce que Ziyād 10 lui envoya dire : « fais une chose qui te rendra imām [qui serait utile aux gens] 11 et par laquelle tu fixerais $l'i'r\bar{a}b^{12}$ du livre $d'All\bar{a}h$ »." ($Ahb\bar{a}r$, pp. 15-16)

Le texte raconte ensuite que Abū Al-Aswad Al-Du'alî avait d'abord décliné l'offre de Ziyād (lié aux Umayya, ennemis de son maître 'Alî). Néanmoins, ayant entendu un lecteur du Coran réciter un verset de la Sourate Al-Tawba (*Coran*, IX, 3) où il commettait une erreur grave relative à la marque de cas attribuée au messager de Dieu, il se rendit compte à quel point était arrivée l'ignorance des gens :

_

⁸ Les versions relatives à cette action de Abū Al-Aswad sont contradictoires. Certaines disent qu'il répond avec réticence, puisqu'il était élève et admirateur du Calife 'Alî, à un ordre de Ziyād, gouverneur des Umayyades, transmis à travers Al-Ḥaǧǧāǧ bin Yūsuf; d'autres disent qu'il s'agit de sa propre initiative à la vue des erreurs commises dans la récitation du texte coranique par des étrangers convertis à l'Islām. Pour de plus amples informations sur ce point, se référer au texte des Aḫbār, pp. 15-18 et au Fihrist de Ibn Al-Nadîm, pp. 45-46.

⁹ Nous nous référons à l'édition critique faite par F. Krenkow sous le titre "Biographie des grammairiens de l'école de Basra".

¹⁰ Il s'agit de Ziyād bin 'Abîh (m. 53/673), d'ascendance incertaine (d'où le nom « fils de son père »), émir, un des acteurs de la conquête arabe. D'abord partisan de 'Ali, il fut, à la mort de celui-ci, approché par le Calife Mu'āwiyah qui le rapprocha de lui et le nomma gouverneur de Kūfa et de Bassora. Ses œuvres de bon administrateur sont reconnues, ce qui, ajouté à son admiration pour 'Alî, rend crédible la version sur son intérêt pour la vocalisation du texte coranique de la part d'un autre admirateur de celui-ci, tel que Abū Al-Aswad.

¹¹ Insertion faite par l'éditeur du livre.

Le terme $i'r\bar{a}b$, aujourd'hui employé en milieu scolastique pour désigner l'analyse (grammaticale ou logique) s'oppose ou s'apparente comme morpho-syntaxe aux termes $bin\bar{a}'$ et $\bar{s}arf$ (morphologie), selon les écoles et les périodes. On peut penser qu'il s'agit, dans cette opération, d'ajouter au texte coranique les marques casuelles et les flexions sans lesquelles la structure syntaxique peut demeurer ambiguë. Néanmoins, les manuscrits présentant cette nouvelle transcription contiennent des signes vocaliques placés en milieu de mot. Ces signes recouvrent donc une fonction de $\bar{s}arf$, morphologie, ce qui est vraisemblable puisque certaines particules ou certains verbes peuvent varier selon leur vocalisme interne.

"...Alors il retourna à Ziyād et lui dit : « Je ferai ce que l'Emir a ordonné. Qu'il me fournisse un scribe cultivé qui fasse ce que je lui dis. On fit venir un scribe de la tribu des 'Abd Al-Qays qu'il n'accepta pas. Alors on en fit venir un autre (...). Abū Al-Aswad lui dit : «Si tu vois que j'ouvre la bouche avec la lettre 13 place un point audessus, sur le haut de la lettre, si je joins la bouche (lire les lèvres) place un point entre les mains de la lettre et si je tire (les lèvres en arrière) alors place le point sous la lettre. Si je fais suivre (un de ces mouvements) d'une résonance nasale ¹⁴, alors mets deux points au lieu d'un. Ceci est le «pointage » de Abū Al-Aswad". (Ahbār, p. 16)¹⁵

Cette opération de vocalisation est connue et rapportée par un célèbre arabisant comme suit:

" In the oldest Mss. of the Koran, the vowels are expressed by dots (usually red), one above for fetha, one below for kèsra, one in the middle, or on the line, for damma..." (Wright, 1874, éd. 1985: I, 8)

Wright résume exactement la situation et le résultat de la première vocalisation, sans entrer dans le détail de la description des voyelles. Nous avons voulu reprendre la relation exacte pour mettre en lumière une première constante: les voyelles brèves de l'arabe tirent leur nom des mouvements de la bouche et des lèvres distingués par Abū Al-Aswad, raison pour laquelle elles ont été appelées génériquement "mouvements" (harakāt) et spécifiquement "ouverture", fatḥa, "jointure", damma, et "étirement vers l'arrière", kasra. Nous y reviendrons plus loin. Le texte de Al-Sîrāfî démontre, en outre, que les voyelles brèves ont été introduites sur un texte déjà transcrit sans l'auxiliaire de celles-ci. Ces voyelles ont été ajoutées employant une encre d'une couleur différente pour ne pas altérer la sacralité du texte original. Wright dit que ces points étaient ajoutés en rouge, mais ce dest qu'un détail. L'essentiel pour nous est de constater trois réalités:

- Les transcriptions du texte coranique n'ont pas retenu utile de reporter les voyelles à cause de la déficience de l'appareil graphique ou parce que l'habitude était de ne pas transcrire les voyelles brèves parce que retenues inutiles? Cet usage peut paraître paradoxal pour des langues où la longueur des voyelles est pertinente, mais utile pour la notion de "racine".
- Les voyelles brèves, puisque c'est de celles-ci qu'il s'est agit, sont-elles nécessaires à la discrimination lexicale ou aux oppositions grammaticales ou aux deux? Les voyelles longues, nécessaires à une première discrimination lexicale figuraient déjà dans les premières transcriptions.
- Les voyelles brèves sont-elles plus utiles à l'oral qu'à l'écrit, compte tenu du fait que le Coran a été transcrit sans elles et que les arabes continuent à les employer avec parcimonie? En effet, ils y ont recours uniquement en cas d'ambiguïté flagrante.

¹³ Nous devrions dire "en prononçant la lettre", mais nous préférons garder littéralement la construction de la syntaxe originale.

14 La traduction du texte est nôtre. Le terme « résonance nasale » est emprunté à H. Fleisch (1961: 214)

¹⁵ Ce texte figure tel quel (sans l'avant dernière phrase relative au redoublement des points) dans le *Fihrist* de Ibn Al-Nadîm (m. après l'an 1000). Ce dernier est nommé tantôt Ibn Al-Nadîm, tantôt Al-Nadîm, connu aussi sous le qualificatif de Al-Warrāq. La version en notre possession de son ouvrage Al-Fihrist cite l'auteur comme Al-Nadîm, Abū al-Farağ Muhammad b. Abî Ya'qūb Ishāq, connu comme Al-Warrāq. Aucune biographie n'est contenue dans cette édition non datée.

La réponse à ces interrogations est importante pour comprendre la conception de la langue et de la sémantique dans la tradition grammaticale arabe. D'une part, l'analyse morphologique continue à se baser sur une "racine" trilitère des mots ou, pour mieux dire, sur des "paradigmes lexicaux" comportant une racine et ses dérivés. P. Larcher (1995) s'oppose à cet état de fait dans une étude parfaitement documentée où il démontre que la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a rien à en dériver. Pourtant, beaucoup d'enseignants et d'études théoriques continuent à recourir à la notion de racine, les dictionnaires sont majoritairement classés selon l'ordre alphabétique de la racine consonantique, les élèves continuent à écrire le "squelette consonantique" des mots et éprouvent des difficultés à distinguer les voyelles longues des brèves.

Pour notre part, nous pensons que la notion de racine tant utilisée et si bien exploitée autant par les grammairiens classiques que par les arabisants est une notion plutôt statique et basée surtout sur la langue écrite et sur une approche structuraliste. Cette notion est intimement liée à la notion de *harf*, terme employé par la grammaire classique et attribué à un "corps" écrit, sans discrimination entre consonne et voyelle longue. Cette notion de *ḥarf*, dont dérive la notion de *taḥrîf*, littéralement altération, a un caractère sacré lié probablement à la première forme de la vulgate coranique établie par le Calife 'Utmān (m. 35/656). Le fait que les voyelles brèves aient été ajoutées sous forme de points d'une couleur différente naît probablement de la crainte de les confondre avec le *ductus* originel du texte, ce qui constitue un indice supplémentaire de la sacralité de la lettre écrite. La tendance à considérer les racines consonantiques comme sources stables du sens pourrait être liée à cette sacralité.

Dans une autre perspective, l'appellation *ḥaraka* donnée aux voyelles brèves pourrait avoir deux sources, liées à deux hypothèses. La première, plus immédiate, est que l'on s'est référé, comme nous l'avons signalé plus haut, aux mouvements de la bouche indiqués par Abū Al-Aswad lui-même et dérivés des verbes employés par lui, respectivement "idā ra'aytanî qad fataḥtu" (si tu vois que j'ouvre) > fatḥa (ouverture) = nom de la voyelle ouverte brève /a/; "fa 'in damamtu" (si je joins, les lèvres) > damma (joindre) = nom de la voyelle brève arrondie /u/; "wa 'in kasartu" (si je tire, sous-entendu les lèvres, en arrière comme les oiseaux de proie plient leurs ailes) > kasra (étirement des lèvres vers l'arrière) = nom de la voyelle brève non arrondie /i/. Il n'y a donc pas de doute que ces voyelles brèves tirent le nom qui leur est attribué dans le métalangage des grammairiens arabes de cette description des mouvements de la bouche. Cette explication est d'ailleurs corroborée par le nom générique donné aux voyelles brèves: harakāt, "mouvements" et, par opposition, à la notion d'absence de voyelle appelée sukūn, "calme", "immobilité".

L'autre hypothèse, moins évidente, nous est suggérée par les travaux du groupe de recherche en sémiotique de l'Université de Toulouse qui a consacré une période de travail au mouvement et au rythme comme générateurs de sens, travaux auxquels nous avons partiellement collaboré sous la direction du Prof. Michel Ballabriga. Nos réflexions, non encore conclues, nous permettent de formuler deux sous hypothèses: la première est que l'adjonction des voyelles brèves permet de "convoquer" un signe linguistique, en d'autres termes de le déterminer. Ainsi, la racine consonantique da pas d'existence si elle n'est pas

^{6 .}

¹⁶ Selon le dictionnaire $Lis\bar{a}n$ al-'arab, le verbe kasara (briser) était employé pour décrire le mouvement des ailes de l'oiseau qui les replie vers l'arrière quand il doit fondre sur sa proie. De ce même sens est dérivée le participe actif $k\bar{a}sir$, nom donné au faucon et autres oiseaux carnassiers et dont le pluriel interne, $kaw\bar{a}sir$, désigne la famille des oiseaux de proie.

¹⁷ Au même titre que les voyelles longues et les affixes de dérivation.

déterminée par une "animation" due essentiellement, en arabe, aux voyelles brèves. Effectivement, sans cette animation la racine est imprononçable et ne peut être objet d'aucune information ou prédication¹⁸. La deuxième sous hypothèse est celle du mouvement et du rythme (et auxiliairement de la mélodie) comme créateurs de signification et de variation. Le mouvement étant objet d'une codification et d'un apprentissage, la mise en mouvement des consonnes correspond à l'application d'un code préétabli et permet d'identifier et de classer les différents signes. Ainsi, si la racine KTB n'a pas de sens en elle-même, sa "mise en mouvement" dans la combinaison kataba lui en attribue un qui définit le signe et permet de la classer par analogie, qiyās, avec d'autres signes ayant le même "mouvement": qatala, ğalasa, saraga, etc., ou de l'opposer à des signes ayant des "mouvements" différents : kutiba, qutila, suriga, ou bien şa 'ida, ḥasuna, etc. Dans cette perspective, la combinaison de mouvements en séquences rythmiques, respectivement a-a-a, u-i-a, a-i-a ou a-u-a acquiert, elle aussi, un sens. Ce sens est, pour les verbes, respectivement le sens de verbe d'action, de verbe passif, de verbe moyen ou de verbe d'état ou de qualité. Cette classification a été adoptée par les grammairiens classiques. J. Cantineau (1950) dans sa fameuse et féconde théorie dit bien que tout lexème de la langue arabe est le résultat de la rencontre d'une "racine" et d'un "schème". Pour nous, le schème est essentiellement rythmique et mélodique. La différence de valeur entre les verbes trilitères, par exemple, semble reposer sur le timbre de la voyelle centrale. Si nous prenons, par exemple, le classement de ces verbes fait par Larcher (2003: 21-26) en trois catégories : verbes d'action, verbes d'état ou de qualité et verbes "moyens", nous constatons que seule la voyelle brève qui suit la deuxième consonne radicale varie et "colore" la valeur du procès indiqué par le verbe. Nous pourrions lier cette variation à la variation de "hauteur" de cette voyelle. Autrement dit, ælon la voyelle qui suit la deuxième consonne radicale, le verbe est actif (voyelle a de fa'ala), moyen (voyelle i de fa'ila) ou qualificatif (voyelle u de fa'ula). Ce "jeu" ne nous mène pas très loin et ne permet pas de fonder une théorie des voyelles car rien ne nous permet d'affirmer que le choix de la voyelle centrale est motivé. Néanmoins, nous restons persuadés que la séquence de voyelles brèves, qui correspond partiellement à la notion de "schème" introduite par Cantineau, a un sens. Nous en sommes persuadés parce que cette séquence s'appelle en arabe wazn et que ce terme, en musique, s'oppose à 'îqā', comme mélodie s'oppose à rythme. Pour nous, une partie du sens, sinon la majeure partie, dérive de cette séquence rythmico-mélodique qui repose sur le mouvement du flux d'air et / ou de la tête, mouvement dicté par la séquence des voyelles qui "animent" la suite de consonnes radicales et de divers affixes propres de la dérivation lexicale. Mais avant de pouvoir illustrer notre théorie, outre à y intégrer les voyelles longues, les modèles syllabiques et les règles de syllabisation propres à l'arabe et à ses variétés aussi bien en diachronie qu'en synchronie, nous devons situer les voyelles dans l'espace afin de définir les mouvements qu'elles entraînent.

Perspective articulatoire et perspective spatiale

Le pointage de Abū Al-Aswad présente deux critères de discrimination, l'un articulatoire, l'autre spatial et gestuel. Les voyelles, comme nous l'avons vu, sont décrites selon le mouvement de la bouche ou des lèvres. Les oppositions correspondent donc, *grosso modo*, à celles de la phonétique articulatoire d'aujourd'hui pour ce qui est de la position des lèvres. Manquent le degré d'aperture et la position sur l'axe horizontal antérieur/postérieur. En effet,

¹⁸ Voici que se représente la notion de syllabes que les grammairiens arabes n'ont jamais retenue, malgré les études phonétiques poussées d'un Ibn Ğinnî.

il n'est pas dit que /i/ et /u/ sont moins ouvertes que /a/, de même /u/ et /i/ ne s'opposent pas comme postérieure/antérieure mais seulement comme arrondie/non-arrondie. La phonétique articulatoire moderne place ces trois voyelles aux points cardinaux :

Antérieure Postérieure
/i/ /u/

Ouverte /a/

Figure 2: Répartition des voyelles de l'arabe classique selon les arabisants et la phonétique articulatoire moderne.

Abū Al-Aswad les place sur un axe vertical, comme suit et dans l'ordre :

Haute au-dessus de la lettre /u/ ouverte
Moyenne devant, "entre les mains" de la lettre /u/ arrondie
Basse sous la lettre /i/ non-arrondie

Cette répartition semble indiquer que la voyelle entraîne un mouvement de la tête ou de la colonne d'air vers une de ces trois directions. Sa perspective n'est donc pas uniquement articulatoire mais également cinétique ou dynamique. En outre, le fait d'attribuer des positions aux voyelles pourrait indiquer une sensibilité à leur timbre, en l'occurrence partant du plus vélaire pour arriver au plus palatal, mais suivant un axe incliné du haut vers le bas. L'inclinaison de cet axe rappelle l'inclinaison de l'axe du /a/ (Figure 1, p. 5) où le /a/ le plus "incliné" est celui plus proche de l'extérieur de la bouche :

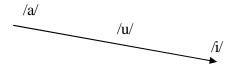


Figure 3: Emplacement des voyelles selon l'ordre donné par Abū Al-Aswad al-Du'alî.

Une dernière remarque s'impose: comme nous l'avons illustré, les voyelles sont décrites et classées selon un critère de mouvement. Si cette hypothèse est avérée, alors il faudra opposer les voyelles, catégorie *mobile*, à une catégorie *statique* qui serait celle des consonnes, mais également des voyelles longues puisque ces dernières sont décrites, et donc classées, dans la catégorie des *hurūf*, catégorie formée essentiellement de consonnes. Mais ces voyelles longues reçoivent l'appellation de *ḥurūf al-'illa* (lettres défectueuses), opposées aux lettres saines, *ṣaḥîḥ*, et constituent donc un sous ensemble qui s'oppose aux consonnes saines mais également aux semi-consonnes traditionnellement appelées *ḥurūf al-lîn* (littéralement: lettres "molles") ainsi appelées parce que leur point d'articulation peut céder, glisser, ce qui fait penser aux modernes *glides*. T. Ḥassān (1994: 73) finit par classer toutes les voyelles, longues et brèves, sous la catégorie qu'il appelle *ḥurūf al-'illa* dans laquelle il distingue les longues

comme phonèmes de *madd*, "allongement", rejoignant ainsi la distinction des arabisants entre voyelles brèves et voyelles longues. Ces deux classements présentent l'inconvénient d'occulter le concept de *ḥaraka*.

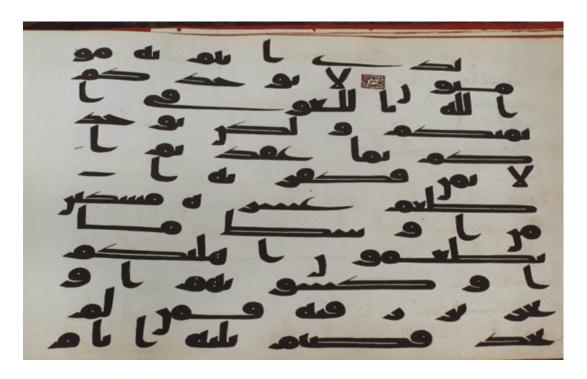


Figure 4: Page manuscrite du Coran ne comportant ni points diacritiques ni voyelles brèves.

Pourtant ce concept de mouvement est, probablement, le premier générateur de sens. Ainsi si l'on place les voyelles brèves selon trois degrés de hauteur comme le fait Abū Al-Aswad, on arrive à des lignes rythmiques et mélodiques qui constituent des modèles fixes, des sortes de "pattern" qui donne nt à l'unité morphologique sa détermination rythmique et mélodique, c'està-dire son sens. Nous avons dit que ce concept ressemble à ce que Cantineau (1950) appelle le "schème" dans sa théorie de la rencontre d'une "racine" et d'un "schème" dans la constitution des unités lexicales. Dans notre perspective et en mettant en pratique les localisations et les classements données par les auteurs étudiés ci-dessus, le schème est animé, non uniquement selon une séquence temporelle, mais également sur trois niveaux "mélodiques" que l'on pourrait représenter comme suit:

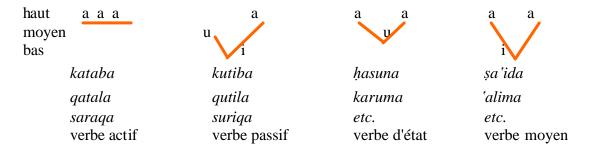


Figure 5: Schémas rythmico-mélodiques des verbes trilitères de l'arabe classique.

L'intérêt didactique d'une représentation des schèmes rythmiques et mélodiques des unités lexicales de l'arabe est évident. Il permettra certainement une meilleure discrimination de la

longueur de la voyelle pour résoudre ainsi un problème crucial de maîtrise de l'orthographe. Ces schémas peuvent être consolidés par des séquences musicales, des animations spatiales, des mouvements des mains ou de la tête. Ils seront complétés, au fur et à mesure, pour arriver à des schémas plus complexes, intégrant aussi bien les voyelles longues que les affixes de dérivation lexicales étudiés et analysés de manière statique par les traités de morphologie arabe.

L'ordre des voyelles en arabe classique

L'ordre dans lequel Abū Al-Aswad cite les voyelles est-il motivé ou est-il fait par analogie à un ordre existant dans quelque discipline grammaticale de l'époque? La réponse à cette question est de grande importance. Si l'ordre choisi par Ab ū Al-Aswad ne correspond à aucun ordre connu dans d'autres disciplines grammaticales de l'arabe, cela peut signifier qu'il a une pertinence en soi, autrement dit que des facteurs objectifs ont induit ce choix. Un examen des traités grammaticaux de l'époque permet de faire diverses constatations. D'abord, les voyelles brèves ne figurent pas dans la description des lettres (hurūf, pl. de harf, lettre) 19 faite par Sîbawayhi (*Kitāb*, IV: 431-436). L'habitude des grammairiens arabes était d'ordonner les phonèmes selon leur point d'articulation en partant de l'arrière de l'appareil phonatoire vers l'avant. Ainsi Al-Halîl (m. 175/786) ordonne les entrées de son dictionnaire Kitāb al-'ayn, selon un classement partant du phonème, selon lui, le plus postérieur et qui serait le 'ayn. Le même critère, avec pour premier phonème le hamza (coup de glotte, attaque vocalique), est adopté par son élève Sîbawayhi (Kitāb, IV: 431) dans la description des hurūf de l'arabe. Les voyelles longues y figurent dans l'ordre suivant: le alif, /a:/, puis le $y\bar{a}$ ', /i:/, puis le $w\bar{a}w$, /u:/. En morphosyntaxe (i'rāb), qui repose sur l'analyse des cas, la tradition grammaticale décrit les trois voyelles brèves comme étant des marques ('alāma, pl. 'alāmāt) suffixées et les énumère, aujourd'hui, dans l'ordre suivant : -u, pour le nominatif ou "cas sujet", -a, pour l'accusatif ou "cas direct" et -i, pour le "cas indirect". Selon la hiérarchie des rections, le nominatif, non régi, est placé en tête; vient ensuite la rection par un verbe ou la rection directe; et enfin la rection par un substantif ou par une préposition, cas indirect. L'ordre naturel dans ce champ est donc u, a, i et non a, u, i. A l'époque, l'ordre de classement de ces cas paraît différent, et parfois aléatoire : Sibawayhi (Kitāb, I: 13) cite les cas dans l'ordre nașb, ğarr, raf', ğazm, soit cas direct, cas indirect, cas sujet, et enfin, apocopé. Il indique, dans la même phrase, les flexions dans un ordre non correspondant aux cas, soit fath (ouverture), damm (arrondissement), kasr (non-arrondissement) et waqf (arrêt, sans voyelle). La même classification, sans respect des ordres établis quelques phrases auparavant,

Dans sa description des unités phonétiques de l'arabe, Sîbawayhi part des lettres qui se trouvent représentées dans le corps du texte écrit. Il ne prend donc en considération que les voyelles longues \bar{a} , \bar{u} et \hat{i} . Cette description comporte une possible confusion entre la voyelle longue \bar{u} et la semi-consonne w représentées par le même graphème $w\bar{a}w$ d'une part, et la voyelle longue i et la semi-consonne y représentées par le graphème $y\bar{a}'$ d'autre part. Mais Sîbawayhi ($Kit\bar{a}b$, IV : 435) réserve aux deux semi-consonnes un traitement à part en les qualifiant de $hur\bar{u}f$ layyina (lettres molles), probablement par opposition aux lettres dont l'articulation est stable. Plus tard, le grammairien Ibn Ğinnî (m. 393/1002) traitera des voyelles brèves en les liant aux longues et aux semi-consonnes. Ainsi il considère que u est une w brève et i est une y brève. Ces approches sont aujourd'hui reprises et soumises à un examen critique par la communauté des grammairiens arabes (Cf., par exemple, T. Ḥassān, 1994: 66-79; Q. Albrisem, 2005)

est constatée dans tout le chapitre que Sībawayhi consacre aux flexions des mots. Ainsi il lie, dans l'ordre, *naṣb* et *fatḥ*; *ğarr* et *kasr*; puis *raf'* et *ḍamm*. Abū Al-Aswad, qui est un grammairien, n'ignore pas les différents ordres de classement des voyelles adoptés par les grammairiens de son époque. De même, Al-Sîrāfî qui rapporte l'anecdote est le contemporain de Al-Zaǧǧāǧî (m. 340/949) qui classe les cas selon un ordre qui, semble-t-il, deviendra définitif²0 : "*i'rāb al-asmā': raf' wa naṣb wa ḥafḍ*" (*Al-Ğumal:* 2), soit *a, u, i.* Al-Sîrafî connaît donc le même ordre. Le choix de Abū Al-Aswad de ne respecter aucun ordre établi dans le classement des voyelles est donc pertinent et permet de penser que la répartition spatiale qu'il adopte pour les voyelles repose sur un critère hiérarchique d'ordre différent. De même, Al-Sîrāfî dans sa narration n'a pas retenu de changer cet ordre car il comprenait certainement la motivation et la pertinence du classement fait par Abū Al-Aswad.

Les motivations de l'ordre choisi par Abū al-Aswad al-Du'alî, notions de "poids" et de "légèreté"

Abū Al-Aswad pourrait avoir adopté l'ordre de "légèreté". Les grammairiens arabes, et notamment les spécialistes du sarf, ont introduit cette notion très tôt dans leur description de certaines variations phonétiques et contraintes combinatoires. Dans cette perspective, qu'il n'y a pas lieu de développer ici mais qui constitue une discipline originale et féconde, les voyelles recoivent un "poids" qui permet souvent d'expliquer des assimilations ou des colorations phonétiques dans certaines combinaisons et occurrences du mécanisme de dérivation des unités lexicales de l'arabe. Cette hypothèse est corroborée par le fait que les grammairiens traitent souvent la phonétique sous le chapitre de l'assimilation idġām (Cf. Sibawayhi Kitāb, IV: 431-436; Al-Zağğāğî Al-Ğumal, p. 409-411) ou bien sous le chapitre des combinaisons phonétiques (Cf. Al-Zamahšarî Al-Mufasşal: 335sq) qui comporte un sous-chapitre sur le idġām (pp. 393-405) dans lequel figure la description des phonèmes. Ils parlent souvent de "aḥaff", (plus léger), ou de "istitaāl", (lourdeur), dans une dichotomie hafîf / taqîl (léger / lourd) et istiţqāl / istiţfāf ou taḥfîf (sensation de lourdeur / allègement). Cette notion de légèreté est liée à la notion d'aisance, suhūla, dans la prononciation. La voyelle a, plus légère, est la préférée des arabes, elle semble avoir le plus grand nombre d'occurrences au détriment des deux autres. Dans une étude statistique, J. Cantineau (1946: 93-140 et 1960: 165-204) fait un relevé sur trois textes coraniques²¹ d'un total de 600 mots. Il obtient les occurrences suivantes: a 59,4%, i 20,8%, u 19,8%²². Ceci confirme ce que certains grammairiens classiques avancent à propos de la préférence du son a pour sa légèreté, comme dans Sîbawayhi (*Kitāb*, IV: 202): "*li-'anna l-fatḥa 'aḥaffu 'alayhim*" (car l'ouverture – cf. nom de la voyelle brève a - est plus légère pour eux). Des grammaires contemporaines indiquent cet ordre de lourdeur / légèreté dans la suite constituant le mot [lîmūnād] (limonade), dans lequel nous trouvons la hiérarchie inverse de celle adopté par Abū Al-Aswad. Ici les grammairiens partent de la voyelle considérée par eux comme la plus lourde, celle qui assimilerait les deux

-

²⁰ Comme on le constate, par exemple, chez Al-Zama<u>h</u>šarî (m. 538/1144) qui adopte le dassement *raf*, *naṣb*, *ğarr* (Al-Mufaṣṣal: 18).

²¹ Il s'agit de *Coran* II, 1-18; XX, 2-34 et XXX, 2-20.

²² Dans ce comput Cantineau comptait les voyelles longues pour deux voyelles identiques.

autres²³. Pourtant, il semble que l'ordre devrait être a, i, u, comme on le trouve chez les grammairiens classiques, mais il n'est pas établi que la lourdeur de prononciation dépende de la lourdeur de la simple voyelle. Ainsi, il arrive que l'on n'applique pas toujours cette hiérarchie et que l'on n'aille pas toujours dans le sens de la légèreté de la simple voyelle. Un exemple en est donné par Ibn Ğinnî (Haṣā'iş III: 20-22) dans un chapitre intitulé "du fait d'écarter un (phonème) lourd pour en choisir un plus lourd pour une sorte d'allègement". Il donne l'exemple de *hayawān* qui dérive de *hayayān* où l'usage a préféré délaisser le y en faveur du w, et "... cela sachant que le w est plus lourd que le y", ajoute-t-il. Le u et le i étant pour Ibn Ğinnî liées aux semi-consonnes w et y, nous pouvons dire que celui-ci adopte l'ordre de lourdeur classique a, i, u. Mais cet ordre se révèle souvent non pertinent, les contre exemples de son application étant nombreux. En effet, les règles d'assimilation en arabe sont très complexes. Il semble aussi qu'il faut se concentrer sur les séquences de voyelles et de semi-voyelles qui créent des "lourdeurs" non statiques mais dynamiques, lourdeurs évitées par le changement d'une voyelle ou d'une semi-consonne. Ces changements peuvent donner lieu à des assimilations totales à l'intérieur d'un lexème, exemple mîzān (balance) qui provient de * miwzān. Ils peuvent donner lieu au changement d'un constituant dans une séquence, par exemple la suite *i-u ramenée à la suite i-i dans $*kit\bar{a}b$ -i-hu (livre + marque cas indirect + possessif 1° pers. masc. sing: son livre) qui devient $kit\bar{a}bi-hi$ alors que le u de -hu se maintient dans une séquence u-u ou bien a-u, respectivement dans le nominatif kitābu-hu et l'accusatif ou cas direct kitāba-hu. L'évitement de la séquence i-u est illustré également par l'absence en arabe classique de mots sur le modèle * fi'ul comme l'affirme explicitement Sîbawayhi (Kitāb, IV: 244) et la rareté des mots sur le modèle fi'al (Cf. Fleisch 1961: 350, note 2 et 351, note 1; Ġalāyînî Ğami' II: 8-9). Ceci tend à démontrer que les séquences i-u et i-a supposent des mouvements de la tête ou du flux d'air du bas vers le haut. Tels mouvements sont entachés de lourdeur (tiqal), de même que le mouvement de bas vers le haut et vers l'avant i-u est absolument exclu, probablement pour raison de lourdeur ou d'efforts, autant articulatoire que cinétique, non harmonieux dans la réalisation de l'arrondie finale. Les assimilations et les changements de timbre des voyelles fait partie d'une stratégie de tahfîf (allègement) qui corrobore notre thèse de départ que nous complétons comme suit : la voyelle légère /a/ est placée en haut. Les deux autres voyelles sont placées plus bas et distinguées par le mouvement des lèvres et de la tête : /u/ vers l'avant, ou par le mouvement de la seule tête : /i/ vers le bas.

Nous ne prétendons pas avoir donné à la notion de légèreté toute l'importance qu'elle revêt dans la tradition arabe et dans le système de dérivation lexicale qui a fait l'objet de nombreux traités qu'il n'est pas possible de résumer dans un paragraphe. Nous nous sommes limité ici à relever une des approches à la notion de "voyelle" utile à notre démonstration.

La terminologie des grammairiens arabes

Nous avons dit que les voyelles brèves ont une valeur morphosyntaxique comme marques de cas grammaticaux. Ces voyelles reçoivent, dans ce domaine, un nom et une fonction. Les cas de l'arabe classique sont au nombre de trois, comme les voyelles brèves. La terminologie établit les correspondances suivantes :

-

²³ Fleisch (1961) donne un classement différent, a, i, u, il considère explicitement que le i est moyen. Il suit en cela le classement traditionnel.

Voy.	nom (articulation)	fonction (localisation)	not. Abū Al-Aswad
-a	fatḥa (fatḥ, ouverture)	nașb (mise en hauteur)	•
-u	damma (damm, arrondis.)	raf' (soulèvement < avant)	≠ •
- <i>i</i>	kasra (kasr, plissement)	ğarr ou <u>h</u> afḍ (abaissement)	↓ —

Figure 6: Correspondance entre la terminologie grammaticale traditionnelle et la première répartition spatiale des voyelles en arabe classique (notation de Abū Al-āswad Al-Du'alî).

En observant les correspondances entre le nom de la marque (fatha, damma, kasra) et le nom du cas grammatical correspondant (nașb, raf', hafd), il est aisé de constater que le a est lié à la mise en hauteur, nașb < nașaba, ériger en statue, en monument, en bannière, en idole (Cf. Lisān, entrée naṣaba; Munğid, p. 811; Al-'Ayn, p. 826). Le u est lié au soulèvement, raf' < rafa'a, soulever, élever, mais aussi: offrir - à une autorité - dans le sens de qaddama, présenter dans un mouvement vers l'avant (Cf. Lisān, entrée rafa'a; Munğid, p. 272). Le i est lié au ğarr, annexion, cas appelé aussi parfois <u>h</u>afd < <u>h</u>afada, abaisser, par certains grammairiens, dont notamment Al-Zağğāğî (Al-Ğumal: 2), Ibn Hišām (m.761/1360) dans Muġnî (I: 16, I: 35-36, I: 42). Le Lisān, ne traite pas du terme hafd en grammaire. En revanche nous trouvons le terme dans Al-Munğid (p. 189), "hafada al-kalima : kasara 'āhiraha" où le kasra est lié à la notion d'abaissement. Par ailleurs, on trouve dans les dictionnaires un lien entre les voyelles et la voix ou sa localisation dans la bouche, par exemple dans Munğid: "hafada al-şawt" (p. 189); "al-rafā'a min al-şawt" (p. 272); "ka'anna l-kalima tantaşibu fî l-famm intişāban" (p. 811); 'ğarra al-kalima : hafadaha" (p. 83). Les mêmes associations se trouvent dans Lisān, à part la notion de hafd qui n'y est pas explicitement liée à ğarr. Dans Kitāb al-'ayn de Al-Halîl, seule la notion de nasb est traitée dans son acception grammaticale. Elle est explicitement liée à la position du son : "wa lkalima l-mansūba yurfa'u sawtu-hā ilā l-ġār l-'a'lā" (p. 826), "le son du mot mis au cas direct est dressé jusqu'au palais supérieur", soit le voile du palais, point de résonance du /a/ vélarisé. Dans la terminologie grammaticale, les trois voyelles sont donc localisées dans l'espace et dans l'appareil phonatoire comme les avait disposés Abū Al-Aswad dans la graphie. L'appellation *ḥaraka*, mouvement, peut donc être appliquée aussi bien aux mouvements des lèvres qu'au mouvement de la colonne d'air et, probablement, de la tête, comme semblent le démontrer les exemples tirés des codes non verbaux (CNV) que nous examinons ci-dessous.

Cinétique des mouvements de la tête et codes non verbaux

Si l'on considère les codes non verbaux (CNV) de l'arabe actuel, on peut constater que le mouvement de la tête vers le haut est synonyme d'une réponse négative. Ce mouvement peut être accompagné, en Syrie et au Liban, mais probablement aussi dans d'autres régions, de l'émission d'une occlusive inspirée ts. Ce mouvement ascendant correspond, selon nous, à la performance du /a:/ de la négation $l\bar{a}$ (non). Cette hypothèse est corroborée par le fait que la

réponse affirmative est un mouvement descendant de la tête, correspondant à la réponse \bar{e} (oui), voyelle fermée voisine du /i/. En arabe classique on utilisait 'inna (Cf. Sibawayhi, $Kit\bar{a}b$, cité par Fleisch, 1961: 185 et note 1; Ibn Hišām, $Mugn\hat{i}$, I: 74), dont le /i/ initial appelait un mouvement descendant de la tête. Ajoutons que ces mouvements, ascendant et descendant, peuvent être performés par les sourcils et les paupières et sans la production d'aucun son : sourcils élevés : $l\bar{a}$ (non) ; paupières abaissées : ' \bar{e} (oui).

$$ego$$
 /a/ $(l\bar{a}, non)$ /i/, /e/ (classique: ' $inna$, dialectal: ' \bar{e} , oui)

Figure 7: (CNV) Mouvements de la tête ayant pour signification "oui" ou "non" au Moyen Orient arabe.

En effet, la prononciation du /a/ est plus facile avec un mouvement de la tête vers le haut, de même que la prononciation du /i/ est plus aisée avec un mouvement descendant de la tête. Le /u/ est prononcé avec un élan vers l'avant et le /i/ avec un mouvement vers le bas mais aussi vers l'arrière, ce qui rejoint la notion de $suh\bar{u}la$. Ainsi le mouvement de la tête vers l'avant veut dire : $r\bar{u}h$ (va !) et s'oppose à un mouvement vers le bas et l'arrière : $\check{g}i$ (viens!), $\check{g}\hat{\imath}b$ (apporte!) :

$$ego \longrightarrow /u/ (r\bar{u}h, va!)$$
/i/ ($\check{g}\hat{\imath}', \check{g}\hat{\imath}b, \text{ viens!, apporte!})$

Figure 8 : (CNV) Mouvements de la tête ordonnant un déplacement vers l'arrière ou vers l'avant.

Partant de ces présupposés, on pourrait considérer un triangle cinétique des voyelles de l'arabe inversé par rapport au trapèze vocalique de la phonétique articulatoire :

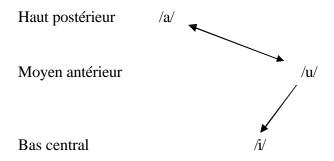


Figure 9: Positionnement des voyelles de l'arabe selon les mouvements de la tête.

Les mouvements possibles sont indiqués par les flèches. Une flèche à deux sens indique des mouvements attestés en sens ascendant et descendant. La flèche à sens unique indique un mouvement du haut vers le bas, non attesté en sens inverse. C'est le cas de la séquence *i-u* qui, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas attestée en arabe classique:

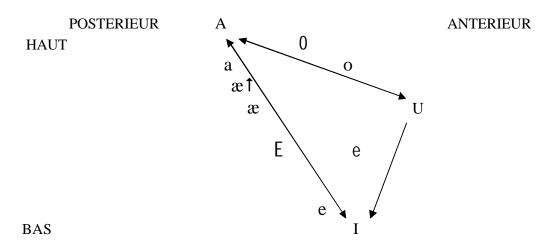


Figure 10: Cinétique des phonèmes vocaliques de l'arabe.

Ce tableau ici utilement complété par les résultats des recherches sur les diverses variétés et parlers de l'arabe, donne une idée de la complexité d'une analyse réelle de la dynamique des systèmes vocaliques des parlers arabes y compris en perspective diachronique. Une seule étude sur le vocalisme de l'arabe en Syrie et au Liban (Cadora 1979) a suffi pour dégager une quantité insoupçonnée d'allophones pour la seule voyelle /a/ qui est décrite ainsi par rapport au /i/:

```
/i: u: o:/;/i u o e/
/e:/
/a:/ [a:,æ:]
        [a:,æ:1]
        [a:,E:]
        /a/ [a,æ]
        [a,æ1]
/a:/ [a:];/E:/;/æ/
/e/
```

La même étude a permis d'établir, dans un cas, une paire minimale entre [mæ:1t] (il est mort) et [m0:t] (la mort), ce qui signifie que le classement des voyelles de l'arabe aux points cardinaux du trapèze vocalique devra être revu et actualisé, du moins pour ce qui concerne les variétés régionales.

Dans notre perspective, la disposition du système vocalique telle que nous la concevons ici permet de donner une représentation des séquences syllabiques à travers la direction et la distance parcourue entre une voyelle et une autre. Prenons l'exemple des deux réalisations du même mot de l'arabe classique *kātib*. Ce mot est réalisé au Liban sous la forme [kĒ:tib], à Damas sous la forme [ka:tĒb]. Alors que la phonétique articulatoire ramène le /a/ et le /i/ aux deux coins extrêmes du triangle, notre schéma permet de constater que la distance parcourue entre les deux voyelles est la même et présente la même inclinaison de la tête vers l'avant, même si le point de départ est différent, alors que le schéma articulatoire classique prévoit une distance bien plus grande:

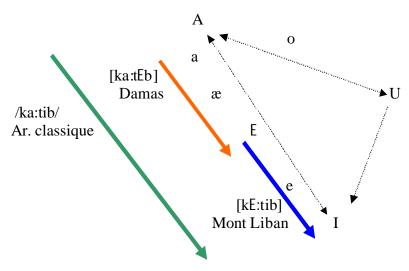


Figure 11 : Egalité de translation et d'inclinaison de la tête dans deux réalisations régionales du mot "kātib".

Selon la description de la phonétique articulatoire moderne, le /e/ et le /E/ devraient être dans la zone du /i/, pourtant, nous constatons que /E/ remplace un /a/ dans l'exemple suscité. Les deux manières de prononcer le correspondant de l'arabe classique *kātib* démontre bien que le fait de regrouper les allophones sous des archiphonèmes cardinaux /A/, /U/ et /I/ donne une représentation qui ne correspond pas à la réalité de l'arabe. Le trapèze vocalique de la phonétique articulatoire suggère des "familles" de voyelles non vérifiées par la cinétique. Nous ne donnerons pas d'autres exemples de fonctionnement de ce système, nous lui réservons une étude à part entière qui sera publiée prochainement.

Motivation de la répartition spatiale des voyelles: gestuelle, etnolinguistique et interculturalité

Cette répartition spatiale est-elle gratuite et immotivée ? Nous savons que les arabes, comme par ailleurs d'autres peuples de la région attribuaient des significations aux directions géométriques et géographiques. Il s'agirait ici d'explorer des thèses de l'anthropologie de l'écriture Cardona 1981), de l'ethnolinguistique (Cardona 1976), de l'histoire des chiffres (Ifrah 1981), des codes corporels (Argyle 1975), de la communication interculturelle (Balboni 2007), de la cinétique, non pas uniquement celle de R. L. Birdwhistell (1970) mais celle, pour nous, liée aux mouvements accompagnant la phonation, telles les études sur le mouvement de la tête et du visage (Bailly et Elisei 2006). A tous ces aspects nous devrons consacrer autant d'études spécifiques afin de vérifier ou d'infirmer certaines de nos hypothèses et intuitions. Des études pratiques sur l'efficacité du modèle mélodique et rythmique devront être entreprises. Nous avons déjà commencé l'enseignement de la morphologie de l'arabe à des étudiants adultes selon les critères décrits dans la présente étude. Les résultats ne sont pas encore chiffrables et nous attendons de pouvoir expérimenter cette approche sur des apprenants plus jeunes pour des motifs de sensibilité et de capacités d'imitation plus développées chez l'enfant.

A propos de la répartition spatiale, nous trouvons dans une étude de Cardona (1985: 48) une représentation du système d'orientation personnel en hébreu. Cardona dit, avec raison, que ce système est connu au Moyen Orient antique. En effet, l'arabe présente le même schéma, comprenant même plusieurs vocables de racine commune:

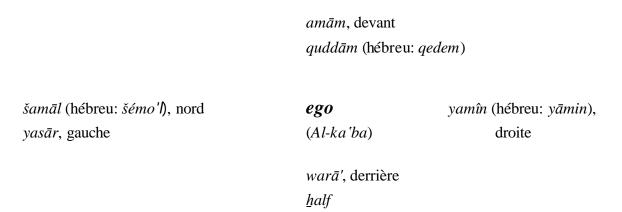


Figure 12: Localisation spatiale dans la tradition arabe, dimension horizontale.

Certains de ces mots sont synonymes de points cardinaux: ainsi šamāl signifie "gauche" mais aussi "nord", comme en hébreu. Cette homonymie est liée à la position d'orientation²⁴ dans laquelle le regard est dirigé vers l'est: le nord se trouve justement à gauche. Pour indiquer le sud, l'arabe n'emploie pas le terme yamîn mais le terme ğanūb, dérivé de ğanb, côté²⁵. En revanche, liés au terme yamîn nous trouvons deux significations faisant partie de l'expérience du monde des arabes: de yamîn, les arabes dérivent le nom propre des territoires à droite de la Mecque: al-yaman, le Yémen. Le dictionnaire Lisān Al-'Arab (Vol. XIII: 458-465) traite le lemme yumn en non moins de 8 pages avec comme premier sens baraka, bénédiction, ce qui nous donne implicitement une clé pour comprendre une origine probable de l'appellation Arabia Felix. Cette appellation, clairement liée à l'expérience du monde, voit dans le côté droit, probablement depuis le temps des augures interdits ensuite par l'Islam, le côté de la fortune, du salut et de la paix. Ainsi la main droite est la main de l'amitié et du salut: salām, synonyme de paix. C'est la main avec laquelle on doit commencer une action si l'on veut qu'elle soit heureuse ou bénie, etc. Le côté gauche, šamāl, est synonyme de "nord". Le côté gauche est le côté moins heureux, voire celui de la malchance, par opposition à yumn, mais le Lisān n'insiste pas sur cette acception. Au contraire, il dit que le pays du ša'm, plaine allant jusqu'à la Syrie (et nom donné encore aujourd'hui par les locuteurs locaux à la ville de Damas sous la forme šām), prend son nom du fait qu'elle "est située à gauche, šamāl, de la Ka'ba". Nous avons donc ajouté à notre schéma le point de référence de ego, la Ka'ba, le monument sacré, premier lieu saint de l'Islām, situé à la Mecque et centre du tawāf, étape centrale du pèlerinage musulman.

Parallèlement à cette localisation dans l'espace horizontal, nous situons la localisation verticale exploitée par les grammairiens arabes pour décrire le système vocalique et le système morpho syntaxique de leur langue et que nous avons illustrée dans les figures 6, 7 et 8 qui intègrent également les codes non verbaux (CNV) jusqu'ici relevés. Nous ne saurions

initiala disparu.

²⁴ Notons que le terme "orientation" est resté dans la langue malgré le changement intervenu dans la disposition des cartes géographiques. Celles-ci étaient établies avec l'est en haut de la page. Avec l'avènement des cartes maritimes et les progrès des découvertes géographiques, c'est le nord qui a pris cette position. Pourtant, le langage n'a pas suivi, on continue à parler d'orientation. Les termes *nordition ou *septentrionisation n'ont pas été inventés ce qui prouve deux choses: d'une part que la langue ne suit pas toujours l'évolution de la réalité matérielle, d'autre part, et comme corollaire, qu'une notion peut continuer à vivre même quand son référent

²⁵ Est-ce à dire que le côté par excellence est le côté droit?

encore attribuer aux trois niveaux *haut*, *moyen*, *bas*, une signification ou une valeur. Nous excluons d'emblée que cette valeur puisse être d'ordre sémantique e limiterons notre enquête au champ rythmique et mélodique.

Conclusion

Nous avons concentré notre étude sur la localisation spatiale et sur le mouvement lié à la phonation dans la tradition arabe. Il nous reste à mettre ces deux concepts importants en application et de les lier aux différentes approches modernes, notamment à la lumière des recherches actuelles en matières d'enregistrements aérodynamiques, d'études de supports pour les déficients auditifs, d'études de la cinétique de la phonation et des mouvements de la face et de la tête. Il reste également à les exploiter du point de vue pratique aussi bien pour analyser certaines difficultés d'apprenants arabophones que des difficultés d'apprentissage des apprenants de l'arabe.

Par ailleurs, une enquête sur les applications d'ordre cognitif de ces données est nécessaire et pourrait déboucher sur des résultats rapides et concluants.

La multiplicité des perspectives et des disciplines annexes à explorer ne permet pas de conclure cette étude par la présentation de résultats tangibles. Nous espérons, pour le moment, avoir fourni un éclairage utile aux enseignants ayant des élèves arabophones et aux enseignants d'arabe langue étrangère.

Bibliographie

Abi Aad A., 2006, "Insegnare l'italiano ad arabofoni. Variazioni e interferenze", in *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata*, XXXVIII, 2-3, pp. 323-343.

Abu-Haidar F., 1979, A Study of the Spoken Arabic of Baskinta, Leiden & London, E. J. Brill.

Argyle M., 1975, *Bodily Communication*, Londres, Methuen, tr. it. *Il corpo e il suo linguaggio*, Bologna, Zanichelli, 1978.

Bailly G., Elisei F., 2006, *Degré de liberté des mouvements faciaux dans des conversations face à face*, http://www.limsi.fr/aca/pages/06.03.15/journée.15mars06/BAILLY pdf

Balboni P., 2007, La comunicazione interculturale, Venezia, Marsilio.

Birdwhistell R. L., 1970, *Kinesics and Context*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Blachère R., 1966, *Le Coran*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cadora F.J., 1979, Interdialectal Lexical Compatibility in Arabic, Leiden, E.J. Brill.

Cantineau J., 1960, Cours de phonétique arabe, Paris, Klincksieck.

Cantineau J., 1950, "Racines et schèmes", in *Mélanges William Marçais*, Paris, G.P. Maisonneuve et Cie, pp. 119-124.

Cantineau J., 1946, "Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique", *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 43, pp. 93-140.

Cardona G. R., 1985, I sei lati del mondo, linguaggio ed esperienza, Roma-Bari, Laterza.

Cardona G. R., 1981, Antropologia della scrittura, Turin, Loescher.

Cardona G. R., 1976, Introduzione all'etnolinguistica, Bologne, Il Mulino.

Fleisch H., 1961, *Traité de philologie arabe*, Vol. I, *Préliminaires, Phonétique, Morphologie nominale*, Beyrouth, Imprimerie Catholique.

Ifrah G., 1981, Histoire universelle des chiffres, Paris, Laffont, 2 vol.

Larcher P., 2003, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-provence, Publications de l'Université de Provence.

Larcher P., 1995, "Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle", *Arabica*, 41-3, pp. 291-314.

O'leary de L., 1969, *Comparative Grammar of the Semitic Languages*, Amsterdam, Philo Press.

Wright W., 1859, *A grammar of the Arabic Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 3° édition, 1985, 2 volumes.

Références et sources en langue arabe

Albrisem Q., 2005, 'Ilm al-ṣawt al-'arabî, Beyrouth, Dār al-Kunūz Al-Adabîyya.

Al-Ġalāyînî M., 1912, *Ğāmi' Al-Durūs Al-'Arabîyya*, Beyrouth, Al-Maktaba l 'Aṣrîyya, 35° éd., 1998, 3 vol.

Ḥassān T., 1994, *Al Luġa al-'arabîyya, ma'nāha wa mabnāha*, Casablanca, Dār al-Ṭaqāfa.

Ibn Ğinnî (m.393/1002), *Al-Ḥaṣā'iṣ*, éd. M.A. Al-Nağğār, Le Caire, Al-Hay'a l-Maṣrîyya l 'āmma li-l-kitāb, 1999, 3 vol.

Ibn Ğinnî (m.393/1002), *Sirr şinā 'at al-i 'rāb*, ed. H. Handawî, Damas, Dār Al-Qalam, 1985, 2 vol.

Ibn Hišām (m.761/1360), *Muġnî al-labib 'an kutub al-a'ārib*, éd. M. Abd-ul-Ḥamîd, Beyrouth, Al-Maktaba l'aṣrîyya, 1996, 2 vol.

Ibn Al-Nadîm (m. env. 390/1000), *Al-Fihrist*, éd. Al-Māzindarānî, Beyrouth, Dār Al-Masîra, 3° éd., 1988.

Sîbawayhi (m. 180/796), *Al-Kitāb*, éd. A-S. M. Hārūn, Beyrouth, Dār Al-Ğîl, s. d., 5 vol.

Al-Sîrāfî Abū Sa'id Al-Ḥasan (m. 365/979), *Aḥbār al-naḥwiyyîn al-baṣriyyîn*, éd. F. Krenkow, Paris, Geuthner et Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1936.

Al-Zağğāğî, (m. 340/949), Al-Ğumal, éd. A.T. Al-Ḥamad, Beyrouth, Al-Risāla, 5° éd., 1996.

Al-Zamahšarî (m. 538/1144), *Al-Mufaṣṣal fî 'ilm al-'arabîyya*, comportant le commentaire de Al-Ḥalabî, *Al-Mufaḍḍal fî šarḥ abyāt al-Mufaṣṣal*, Beyrouth, Dār al-Ğîl, s.d.

Dictionnaires et lexiques

Kitāb Al-'Ayn, de Al-Ḥalîl b. Aḥmad Al-Farāhîdî (m.175/786), éd. Sallūm et al., Beyrouth, Maktabat Lubrān, 2004.

Lisān Al-'Arab, de Ibn Manzūr (m. 711/1311), Beyrouth, Dār Ṣādir, s. d., 15 vol.

Al-Munğid fî l-luġa wa l-'a 'lām, Beyrouth, Dār al-Mašriq, 38° édition, 2000.